



MAIRIE DE LABATUT

101 rue des Pyrénées

09700 LABATUT

05 61 60 34 07

mairie@labatut09.fr

<http://www.labatut09.fr>

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIER - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2026_025

SEANCE DU 22 JUIN 2026

Date de la convocation : **15/06/2026**

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	09	09
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
09	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-six, le vingt deux juin, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de LABATUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Denis LEMOINE, Maire

Étaient présents : M Denis LEMOINE, Mme Emilie CANCEL, M Jean CRESPIY, M Fabrice GAILLARD, M Alain PERROT, Mme Mélissa BOUCHE, M Jérôme SOUCARRE, Mme Nadia TESSERAUD, Mme Nadine TRIMAGLIO,

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés : Mme RUFFAT Corinne, M Matthieu VIDOTTO

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **Jean CRESPIY a été nommé secrétaire de la séance.**

OBJET : Désignation des membres pour la commission communale des impôts directs (CCID)

Monsieur le Maire informe :

A l'issue des élections municipales et conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée du Maire et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants proposés en double.

La durée du mandat est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission tient une place dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications éventuelles ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques sur la proposition de la commune qui sera annexée à la présente délibération.

1	▼	BELBEZE	Jean-Jacques
2	▼	PERIDON ép GONZALES	Janine
3	▼	PERROT	Alain
4	▼	CANCEL	Emilie
5	▼	PRADIER ép RUFFAT	Corinne
6	▼	TRIMAGLIO	Nadine
7	▼	CRESPIY	Jean
8	▼	CHEVREUX	Christophe
9	▼	SOUILLE	Yannick
10	▼	GAILLARD	Fabrice
11	▼	MERIC ép CRESPIY	Danielle

12	▼	SOUCARRE	Jerome
13	▼	RUFFAT	Philippe
14	▼	PEDOUSSAUD	Jean
15	▼	LESUR ép BALARD	Nathalie
16	▼	TESSERAUD	Nadia
17	▼	VERGE ép EYCHENNE	Coralie
18	▼	BOURELY ép BERTRAND	Corinne
19	▼	CHILON	Jean-Paul
20	▼	VIDOTTO	Matthieu
21	▼	DENOS	Marine
22	▼	PLANSON ép CARTAILLAC	Aude
23	▼	BALARD	Patrick
24	▼	BERTRAND	Yannick

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Approuve la proposition de M le Maire
Et le mandat pour élaborer et signer les documents nécessaires à sa mise en application

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Denis LEMOINE	Secrétaire de séance M Jean CRESPIY
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de Foix le : 29/06/2026